

# Nouvelles Populations, nouvelles Identités

par Jean Claude BARTHEZ, Sociologue

## Mutation sociale, un tertiaire dominateur

Les différences, qui s'associent souvent à des inégalités, font partie des données normales de toute société, et comme le reste, elles se projettent sur l'espace, projection qui produit ce qu'on appelle parfois la "division sociale de l'espace". Cette division s'est traduite, depuis longtemps sinon toujours, par l'affectation de telle population à tel quartier; on parle ainsi de quartiers "résidentiels" ou "bourgeois" et de quartiers "populaires" ou "ouvriers". Or, depuis, grosso modo, ce qu'on a appelé la crise et qui était l'entrée dans une nouvelle forme d'organisation économique, la composition de la population française a profondément changé et la répartition entre les quartiers d'habitation en porte la marque.

Le premier changement est la part de plus en plus grande du secteur tertiaire au détriment des secteurs primaire et secondaire. Ce gonflement du tertiaire entraîne une baisse continue des travailleurs manuels, en nombre et en proportion, dans l'industrie en même temps qu'une hausse du niveau de qualification de ceux qui y restent. Le tertiaire n'est cependant pas peuplé uniquement de cols bleus; au contraire même, à travers l'externalisation des activités non spécifiques

des industries, on y trouve de plus en plus de nombreux manuels peu qualifiés, affectés à des tâches banales comme le nettoyage et la manutention.

Mais, le plus important pour nous, c'est que ces transformations se traduisent aussi par la diminution du nombre des grosses usines, celles qui emploient plus de 500 salariés, et l'émiettement de la production et des services de multiples PMI, PME ou entreprises artisanales. Il n'y a plus de forteresse "Renault" à Billancourt ou à Vénissieux; les syndicats et les partis qui structuraient cette population de grands rassemblements ouvriers ont perdu de leur force.

Du même coup, l'emploi n'est plus, pour les jeunes et les immigrés, le grand intégrateur social qu'il était depuis la révolution industrielle. De plus les impératifs de la productivité et de la création de valeur ont développé l'emploi précaire sous toutes ses formes (durée limitée, temps partiel...). Le passage progressif de la non spécialisation à la qualification est de moins en moins possible sur le tas et l'écart se creuse entre les salariés normalement ou bien payés et ceux dont les revenus ne leur permettent même pas de se loger comme ils le souhaiteraient.



## L'habitat social et son confinement

Ces écarts de qualification, de revenus, de carrière se traduisent bien entendu, dans la répartition de l'habitat. Avant cette profonde transformation économique, quand les campagnes se dépeuplaient au profit des villes industrielles, après 1945, on a construit pour ces nouveaux citoyens des quartiers entiers, les grands ensembles; certains y voyaient le cadre d'une nouvelle société. De fait on y trouvait une population diversifiée comme dans le reste du paysage mais les classes moyennes qui y demeuraient, y compris contremaitres et ouvriers

qualifiés, ont peu à peu accédé à la propriété, à la maison individuelle dans d'autres quartiers. Dans ces grands ensembles, composés en majeure partie de HLM, à la suite de ces départs, se concentrent peu à peu les non qualifiés et les bas revenus au point que certains parlent de la "paupérisation des HLM".

Ce qu'on sait de l'agglomération lyonnaise va dans le même sens. Il y existe un observatoire de la demande en logement social qui, s'il ne connaît pas le profil de la popula-

tion en place, relève et analyse les flux d'entrée dans le parc HLM ; il signale une forte paupérisation des demandeurs : en 1997, 62% d'entre eux ont des ressources inférieures au plafond justifiant les prêts locatifs aidés, soit une augmentation de 17 points entre 1993 et 1997<sup>1</sup>.

Une étude menée à partir de documents de la Caisse d'Allocations Familiales confirme cet aspect puisque "73% des familles à très bas revenus ayant 2 enfants ou plus résident dans le parc social"<sup>2</sup>. Toutefois "les allocataires à très bas revenus logés dans le parc social public y sont souvent depuis longtemps...car le parc privé constitue la première voie d'accès à un logement autonome et les organismes HLM n'apparaissent pas comme la principale porte d'entrée vers un logement pour les plus pauvres". Mais, à propos de la même étude et dans un autre document, il est noté qu'il y a migration du privé vers les HLM entre 1989 et 1994 et que la paupérisation en HLM est une "paupérisation sur site liée à la perte d'emploi et aux ruptures conjugales"<sup>3</sup>.

Il se constitue des poches de pauvreté, où se concentre une population "exclue", sans doute à des degrés divers, qui forme une de ces "nouvelles populations" de l'agglomération dont l'identité est à connaître et reconnaître. Ce phénomène ne date pas d'hier et l'on sait bien que, depuis longtemps, l'ouest lyonnais, avec ses sites variés, est plus "bourgeois" que l'est où se trouvent la majeure partie des industries et des logements ouvriers<sup>4</sup>. Bien évidemment il s'est accentué avec l'évolution de notre système économique : diminution du nombre et de la part des travailleurs manuels et augmentation des catégories des cadres et professions intermédiaires. Dans l'espace de l'agglomération cela s'est

traduit par une visibilité plus grande des groupes les moins favorisés et une répartition plus dispersée des autres. Ainsi s'il y a toujours, dans la ville même, des quartiers de prolétaires avec toute la précarité qu'on sait. La juxtaposition qui existait encore dans les années 1950 ou même 1970 s'est peu à peu réduite ; pour un quartier à forte mixité comme la Croix Rousse ou certains du 3ème arrondissement, la plupart des autres parties de la ville se sont "embourgeoisées". Le départ des usines et ateliers de Villeurbanne<sup>5</sup> ou de Monplaisir a amené une population aisée dans les immeubles construits sur ces friches et peu à peu les catégories ouvrières et les moins favorisées se sont retrouvés dans des quartiers nettement circonscrits comme Mermoz sud par exemple, ou Parilly ou Terrailon à Bron, ou dans des grands ensembles de HLM plus éloignés du Centre lyonnais et plus "repérables". Plus importante, sans doute que la "division sociale de l'espace", qui s'est durcie dans notre décennie et la précédente, est la conjonction de "la stigmatisation spatiale" et du nouveau rapport au travail et à l'emploi que nous avons tenté de décrire, à grands traits, ci-dessus. L'existence de quartiers populaires n'est pas nouvelle, ce qui l'est peut être c'est le discours, qui décrit ces quartiers aujourd'hui, les "stigmatise" sous le terme péjoratif qu'est devenue la "banlieue". Non pas que ces quartiers, ces cités, ces grands ensembles soient paisibles et sans histoire mais parce que, aboutissement des processus d'exclusion, ils condensent une grande part des incivilités et de la délinquance ordinaire, apparaissant comme leurs lieux de prédilection et étant décrits essentiellement comme tels, par les médias bien sûr, mais aussi par une partie de leurs habitants, de leurs voisins, par l'opinion quasi générale à l'échelle de l'agglomération et même au-delà.

1- ODELOS - DDE mars 1997

2 - C. BROILLARD - D.LEBLANC - A. LOPEZ "l'accès au logement des populations à très bas revenus dans l'agglomération lyonnais" INSEE Données sociales 1996 pp 512 et suiv. "Bas revenus" signifie ici revenu inférieur à 2300F/mois.

3 - Les dossiers INSEE Rhône Alpes n°109 février 1996

4 - On peut consulter sur ce thème la revue de l'École Centrale de Lyon, "Technica" qui a consacré son numéro 388 de décembre 1975 à "Lyon demain, pour qui ?"

5 - Cf. BONNEVILLE

## Tissu urbain et stigmatisation

Ce qui permet de comprendre la place d'un quartier dans une ville et le rôle qu'il y joue ce sont bien évidemment et d'abord les éléments objectifs qui le décrivent (sa situation géographique, son bâti, ses communications, le profil social et démographique de ses habitants) mais aussi l'image que s'en fait la population de la ville, qui à la fois, se fonde sur ce qu'elle connaît de ces éléments objectifs et les remodèle. Ce remodelage commence avec le traitement même des éléments statistiques disponibles ; ainsi actuellement, l'exploitation des recensements ne peut donner des renseignements détaillés que pour des ensembles de populations supérieurs à 5000 habitants; autant dire que sont ainsi gommés les aspects les plus originaux et les plus aigus de certains quartiers analysés en bloc avec d'autres qui en diffèrent largement. Cette édulcoration "officielle" de certaines réalités, fondée sur le respect légitime de la vie privée des citoyens nous renvoie ainsi à un modèle idéal de la société en nous en cachant les scories et comme cette édulcoration contredit l'expérience de beaucoup, porte est ainsi ouverte aux fantasmes les plus fantaisistes et les plus inquiétants. Il s'agit là de ce que l'on peut appeler une "construction idéologique" qui, souvent, prend le dessus sur une analyse prudente et rigoureuse des faits.

Ce mouvement idéologique se retrouve dans une forme encore plus publique dans les annonces qui entourent la présentation des grands projets d'aménagement. Nous en trouvons un bon exemple dans le projet CLIP de la place du Pont, exemple d'autant plus intéressant que son évolution va de l'affirmation d'un principe "idéologique" d'urbanisme, à une prise en compte plus modeste mais plus efficace de la réalité.

En 1980, donc, une étude préconise de démolir un ensemble d'immeubles entre la place du Pont, les rues Moncey, Paul Bert et

Corneille, dans le 3ème arrondissement, à cause de leur dégradation accentuée et, en 1984, on inscrit au POS une grande percée, un projet d'espace vert et on confie à un opérateur privé le soin de construire le CLIP - Centre Liberté - Place du Pont - centre multifonctions comportant des bureaux, des commerces, un hôtel et des logements, sans compter 300 places de parking<sup>6</sup>, implanté sur les lieux libérés par un magasin Prisunic qui a fermé ses portes définitivement en 1988. Pour différentes raisons - crise immobilière touchant en particulier les surfaces de bureaux, difficultés techniques, incertitudes dans la conception (problèmes d'ensoleillement notamment) - le projet traîne. On en réduit l'ampleur en 1992 mais les travaux ne commencent qu'en 1993, soit cinq ans après la décision de principe et la réception a lieu fin 1995.

Une analyse, même rapide, de ces attermoissements montre qu'ils ont été marqués par des points de vue idéologiques en particulier par la réticence de beaucoup, à accepter ce qu'un journaliste appelait "ce lieu de forte concentration immigrée". Cette opinion apparaît, sous des formes plus ou moins affirmées, dans de nombreux textes et entretiens cités par F. Delas qu'elle résume ainsi "le quartier est surpeuplé d'immigrés, leur concentration crée des problèmes d'insécurité, donc il faut casser"<sup>7</sup>. Cette opinion n'était pas nouvelle ; tout au long du XIXème siècle et du XXème siècle, les populations étant d'origines différentes (Italiens, Arméniens, Algériens, Asiatiques et Turcs maintenant), la société lyonnaise en place s'est méfiée de ce quartier si différent<sup>8</sup>.

Cependant on retiendra, à côté de ces manifestations xénophobes, et intolérantes que si le CLIP a été obligé de réduire ses ambitions ce n'est pas seulement à cause de difficultés techniques et financières mais parce qu'on a pris en compte l'opposition

6 - Travaux d'étudiants

7 - Pour tout ce qui concerne ce quartier Cf. DELAS "Le quartier Moncey : arrêt sur image! Formation d'une identité de quartier" mémoire ou maîtrise - Université Lyon III septembre 1998

8 - F. DELAS ouv. cité pp 80 et 81





au projet des habitants. Mieux même c'est ce projet qui les a amenés à prendre conscience de l'identité de leur quartier et de son originalité. Associations déjà existantes ou fondées pour la circonstance, groupes spontanés d'habitants se sont mobilisés pour défendre la vie de leur quartier et la valoriser. Finalement la force de cette mobilisation a été prise en compte par les décideurs ; une commission "Moncey" a été créée en 1997, mélange de politiques, de techniciens et d'experts chargés d'analyser la vie sociale du quartier et d'assurer le contact avec les habitants. Pendant un an elle a étudié les diverses possibilités d'achever l'opération engagée pour soumettre aux décideurs deux scénarios et quelques principes de base. Finalement, il est décidé d'abandonner les objectifs définis au début des années 1980, illustrés par le CLIP, en arrêtant les démolitions, en s'orientant vers la réhabilitation des îlots actuels, la vitalisation des commerces et le réaménagement de la voirie. Ces nouvelles orientations doivent permettre au quartier de garder sa vocation de lieu inter-culturel et d'échange et lui donner "figure urbaine".

Cet exemple méritait d'être souligné car il montre à quel degré les problèmes d'urbanisme sont des problèmes idéologiques et politiques. Ce qu'est une ville dépend de choix et pas seulement ni principalement d'on ne sait quel principe organique qui animerait la ville comme si elle était un être vivant. On ajoutera pour expliciter l'imbrication entre les réalités spatiales et les images qu'on en a, l'analyse de la "mémoire" et de "l'identité" de deux cités du nord de l'agglomération, illustration de ce qui s'est passé dans d'autres quartiers pour lesquels il n'y a pas encore de monographies disponibles.

Les deux cités étudiées, la Norenchal et les Marronniers, font partie de la commune de Fontaines-sur-Saône. La Norenchal (290 logements), a été terminée en 1961 ; elle est formée de trois immeubles dont deux de 11 étages et le troisième de 5 niveaux, étagée sur une pente assez raide qui domine le centre ancien du bourg et forme, depuis ce centre, un panorama écrasant. Apparemment

sa population a été, dès le départ, beaucoup plus ouvrière que celle du bourg mais c'était dans une période de développement rapide et de quasi plein emploi et rien ne signale qu'il y ait eu des difficultés d'intégration de cette population nouvelle. Il n'empêche que la situation de cette cité sociale imposante mettait à proximité immédiate deux populations différentes dont l'évolution, par la suite, a révélé les clivages qui existent entre elles. Cette proximité a fait que, malgré ces clivages ou à cause d'eux, elles ne pouvaient s'ignorer ce qui conduit la mieux représentée dans les organes de pouvoir à souhaiter la démolition des immeubles où habite l'autre. On voit donc que la construction de la Norenchal, qui a donné au milieu "populaire" qui l'habite l'accès à un centre ville bien équipée et attrayant dans un site remarquable et qui réalisait des conditions intéressantes de mixité sociale, créait aussi une situation potentiellement explosive. En effet, d'une part la taille de la commune et de son bourg ne permet pas d'obtenir un effet de centre ville où les différences et oppositions sociales s'atténuent dans le mélange de la fréquentation urbaine, d'autre part la proximité de ceux qui, à partir des années 1980, deviennent des "exclus" et de ceux qui restent des nantis ne peut permettre ni aux uns ni aux autres de retrouver une identité sans inclure dans celle-ci le conflit avec l'autre si proche et si voisin. Autrement dit la grande taille des immeubles de la cité, leur proximité du bourg traditionnel, la "prétention" que leur donne leur implantation sur les pentes qui dominent le bourg sont un rappel permanent de la structure sociale de la société locale, rappel qui devient exaspérant, pour les uns et les autres, dans une situation économique produisant régulièrement de l'exclusion.

La situation de la cité des Marronniers (310 logements) est substantiellement différente. La moindre taille, 5 bâtiments de 4 étages, un de 60 et un autre de 70, est déjà une différence marquante, mais surtout cette cité ne se distingue en rien des immeubles des copropriétés voisines.

Actuellement les Marronniers font partie d'un ensemble qui chevauche les quatre communes de Fontaines, Sathonay-Camp, Caluire et Rillieux la Pape où rien dans le tissu urbain ne permet à l'observateur de distinguer les limites administratives. A proximité se trouve, à Caluire, le centre secondaire du Vernay, plus accessible que le bourg de Fontaines, situé sur l'itinéraire principal vers Lyon. Autant La Norenchal se distingue et s'oppose à son environnement, autant la cité des Marronniers elle se fond dans un ensemble urbain banal dans lequel elle paraît parfaitement intégrée. Il est vrai que c'est sa situation actuelle ! A l'origine - sa construction s'achève en 1966 - l'isolement était sans doute sa caractéristique principale avec en corollaire son manque d'équipements qui, à la différence de La Norenchal, aurait amené les habitants à se regrouper pour faire valoir leurs revendications.

D'un point de vue urbanistique et au terme d'une période d'une trentaine d'année il semble que le quartier dont l'identité est la moins marquée s'en tire mieux que l'autre. Si l'on admet que la paupérisation des cités sociales n'est que la spatialisation d'un processus économique et social, la visibilité de ce phénomène dans des ensembles massifs de logements - comme aux Minguettes ou à Vaulx-en-Velin - ou dans des cités particulièrement repérables par contraste, comme La Norenchal, ne peut que renforcer les processus d'exclusion et de stigmatisation. On pourrait ainsi s'expliquer que les Marronniers, cité discrète, qui se fond dans le paysage urbain, participe de la mixité sociale à une échelle qui lui donne des effets positifs alors que La Norenchal, à une autre échelle, ne peut bénéficier de cette mixité et que s'y durcissent des tensions et les conflits. Bien d'autres caractéristiques ont joué dans l'histoire de ces deux cités. A l'origine, la population des marronniers comptait une forte représentation des classes moyennes, ce qui a été probablement une des causes d'une vie associative foisonnante que n'a pas connue la Norenchal. La vie associative, du reste, est dépendante des possibilités locales mais aussi d'un contexte plus général; les deux cités, chacune a leur manière, nous en donnent une illustration. Forte représentation

des classes moyennes aux Marronniers, tandis qu'à la Norenchal, c'est le rôle important joué par un de ses habitants : celui-ci était ancien résistant ce qui lui ouvrait beaucoup de portes car pendant les 50 années qui nous séparent de la paix de 1945, ce label a été une référence efficace. Son action, fondée sur ce double atout, a assuré, pendant longtemps, un échange permanent entre la cité et les autorités, OPAC et municipalité. C'était une forme peut-être paternaliste de la démocratie locale mais, efficace car elle donnait aux habitants un interlocuteur, à la fois de chez eux et introduit auprès des responsables et cela empêchait ces derniers de fantasmer une image de la cité - rappelons nous ses caractéristiques spatiales et visuelles - dévalorisante comme on est tenté de le faire quand on n'y est pas. La chronique de la Norenchal en tout cas, lie le basculement de l'identité de la cité à la mort de cette personne. Sans doute ne faut-il pas trop personnaliser, à travers ce souvenir, les raisons d'une absence de problèmes, dans le passé, à la Norenchal ; toutefois la présence puis l'absence de cette personne à la fois symbolise le rôle joué dans ces cités de HLM par les membres des classes moyennes et illustre la nécessité de rapports concrets, personnalisés, entre les habitants de ces cités et les représentants des autorités.

A côté de ces éléments locaux il faut absolument relever l'affiliation des associations de locataires, dans les deux cités, à la Confédération Nationale des Locataires, au début des années 1980. C'était sans nul doute, se donner une plus grande force par l'appui d'une instance nationale politisée. Cette alliance a perduré, elle a été rompue parce que, dit-on, la cotisation exigée par la fédération était trop élevée. Véritable raison ou prétexte, cette explication suggère que la CNL n'a pas perçu avec assez d'acuité que son public avait changé et ne s'est pas donné les moyens d'analyser les mécanismes de la paupérisation des HLM, en particulier le départ des classes moyennes, ceci à l'instar d'autres grands mouvements associatifs et politiques qui connaissent quelques difficultés à s'adapter à la nouvelle situation des banlieues.

Cette difficulté d'adaptation se retrouve dans la situation des bailleurs sociaux.



Nul doute que la tâche des bailleurs sociaux s'est profondément modifiée depuis les belles heures des grands ensembles des années 1960. Actuellement ils sont en première ligne, souvent seuls ou quasiment, au contact d'une population qui se paupérise, qui est et se sent rejetée, s'en prend au représentant public le plus proche, le bailleur social. Ils attendent de lui plus qu'il ne peut donner et si tout se passe bien "il y a une espèce de lien très fort qui crée un mécanisme de dépendance, un mécanisme de revendication aussi. Le jeu démocratique auquel sont incitées, à travers l'offre de participation, des populations aussi nombreuses ne devrait pas trop reposer, quelquefois uniquement, sur les seules capacités du bailleur social.

En revanche, dans le cas de la réhabilitation ou autres opérations concernant directement la vie des habitants, le projet affiché de faciliter leur participation reste souvent velléitaire parce qu'il ne s'accompagne pas des mesures nécessaires : construire le projet en fonction de la vie locale et quotidienne des locataires et non en fonction de la logique d'entreprise, former les responsables de ces interventions aux techniques du dialogue et de l'échange avec des personnes qui ne sont ni des comptables ni des spécialistes du bâtiment, organiser - au moins momentanément - les interventions sous l'autorité d'un seul responsable, clairement désigné, localement accessible. On serait, semble-t-il, en plein coeur du métier de bailleur social dans une conjoncture d'exclusion.

## Ouvertures



L'analyse de l'agglomération du Grand Lyon, en particulier de ses mouvements de population, implique qu'on replace les faits observés dans le contexte social et économique national, voire européen ou mondial. Nous savons que la transformation de la structure de la population résulte d'un bouleversement profond de l'organisation de la production économique. Pour ce qui nous concerne ces changements ont considérablement limité le rôle intégrateur social des individus et des groupes joué par le travail et l'emploi ; cette carence pesant au maximum sur les jeunes et les immigrés. En corollaire la sphère de l'habitat - le logement et l'usage de la ville - acquiert une importance grandissante dans les processus intégrateurs dont aucune société ne peut faire l'économie. A l'échelle du Grand Lyon les capacités d'action dans le domaine de l'emploi, du travail sont, par définition, restreintes, en revanche le domaine de l'habitat est de la pleine compétence des décideurs locaux.

Or l'affaiblissement de la fonction socialement intégratrice de l'emploi et de l'organisation du travail s'est accompagné, on l'a vu, d'un écart croissant entre, pour faire court, riches et pauvres, d'une paupé-

sation régulière des occupants de l'habitat social et de la constitution de poches de pauvreté et d'exclusion dans l'agglomération lyonnaise comme dans tant d'autres. La responsabilité des décideurs locaux se trouve donc engagée dans le traitement de cette division sociale de l'espace inacceptable parce que dénie de la devise républicaine d'égalité et fraternité et, tout bonnement intolérable car elle aboutit à des "troubles à l'ordre public" dont on sait, ou devrait savoir, que, s'alimentant continuellement dans ces divisions sociales, ils ne peuvent être supprimés par une action uniquement répressive même si celle-ci reste nécessaire.

Mais la responsabilité des décideurs et édiles locaux, ceux du moins qui désirent aborder ces problèmes de front, se heurte, entre autres à deux obstacles. Le premier c'est la division sociale, elle-même, de l'espace qui rassemblant des majorités aisées dans certaines communes et des majorités pauvres dans d'autres, entraîne chez beaucoup, la tentation conservatrice que rien ne bouge. Appelons cet état d'esprit, pour simplifier, un défaut de démocratie. Le deuxième obstacle, souvent jumelé avec le premier, est l'image récurrente que se forge

L'opinion générale des quartiers dits "difficiles" ; images pour le moins partielles, souvent fausses mais qui font peur et nous amènent à nous remettre à d'autres (autres communes, l'État sous sa forme policière ou non...) et à ne pas nous donner les moyens de comprendre et de traiter ce qui est en jeu.

Dans l'incapacité d'agir, à court terme du moins, ou avec l'ampleur nécessaire, dans la sphère de l'emploi, en attendant et en espérant qu'une meilleure répartition des logements sociaux rendra moins aiguës les difficultés des quartiers "difficiles", en acceptant de reconnaître que les démolitions de tours et de barres, si elles peuvent, ici ou là, décongestionner les problèmes, ne peuvent être une panacée, il reste aux responsables locaux à intervenir selon deux axes principaux. L'axe culturel et identitaire, l'axe de la démocratie locale.

Le fonctionnement de la démocratie ne se limite pas, de fait, aux élections ; tant au niveau national qu'au niveau local on connaît le jeu des groupes de pression devenu un moyen habituel de faire surgir publiquement des problèmes, de faire connaître des points de vue spécifiques non pris en compte par les voies normales de la représentation ou, plus simplement, pour inciter les élus à prendre telle ou telle décision. Mais ce mécanisme n'est efficace que pour ceux qui disposent déjà d'un certain pouvoir, d'une certaine notoriété sociale, d'un poids éventuel électoral ou économique, ou qui font partie d'un réseau d'échange de bons services. Ce n'est pas le cas, en général, des groupes sociaux des quartiers en difficulté ; on a vu, à propos de la Norenchal que certains réseaux, dans les classes moyennes, qui avaient pu être efficaces, ont disparu. Acceptons, au moins par hypothèse, qu'une partie de la délinquance, en tout cas nombre de manifestations violentes ont été des moyens de pression, certes inacceptables et au demeurant maladroits même si, ici ou là, ils ont en vue une certaine efficacité. Dans cette hypothèse on voit combien il pourrait être positif d'imaginer des réseaux d'échange, d'orga-

niser des espaces de rencontre, de discussion, de débat où se construirait une véritable démocratie locale que le système électoral ou celui des groupes de pression ne permettent pas dans ces quartiers. Du reste des tentatives existent à travers, notamment, le mouvement associatif où jeunes ou moins jeunes, pour des objectifs culturels, de loisirs ou, simplement, pour se faire connaître et faire valoir ses points de vue ont souvent tenté - et quelquefois réussi - de s'organiser en tant qu'interlocuteurs des autorités locales. Il faut bien reconnaître que c'est plutôt du côté de ces autorités qu'il y a un défaut d'interlocuteurs. Ainsi Michel WIEVIORKA<sup>9</sup> souligne la réticence de certaines municipalités à accepter le dialogue avec des associations qui leur paraissent trop différentes de celles dont ils ont l'habitude dans le domaine socioculturel, à donner des responsabilités à des jeunes issus de l'immigration, bref à admettre que les changements sociaux exigent des responsables locaux une adaptation à une nouvelle situation, adaptation qui ne peut se résumer à un appel plus soutenu à une police qui se ferait plus efficace. Pour reprendre les analyses de Michel WIEVORKA "ne faut-il pas investir le champ politique à partir de l'expérience associative, (de sorte que les habitants) s'y constituent en acteurs capables de peser localement sur les décisions, sur l'affectation des ressources, par là, sur la vie politique en général ?" C'est une formule "qui ouvre des perspectives intéressantes en ébauchant ce qu'on peut appeler un "modèle d'intégration conflictuelle"<sup>10</sup>, étant entendu que le conflit fait partie normale de la vie démocratique. Notons, ce qui ouvrira notre propos sur le deuxième axe annoncé que cette ouverture à de nouvelles formes de la démocratie locale implique le traitement préalable des préjugés. Les revendiquants des quartiers sont souvent des jeunes, souvent aussi issus de l'immigration, même s'ils sont français ; il faut bien admettre que le milieu des décideurs, élus ou techniciens, est d'une moyenne d'âge qui ne favorise pas la connaissance et la compréhension de ces groupes de jeunes, de ces groupes



9/10 - Cf. M. WIEVORKA "Violence en France" Seuil 1999, notamment le chapitre "entre violence et action collective : la banlieue lyonnaise"

ethniques, des facteurs susceptibles d'expliquer des attitudes et des comportements que leurs origines sociales et leur éducation ne leur ont pas rendus familiers. On l'a vu à propos de Fontaines-sur-Saône, il existe des préjugés xénophobes voire racistes qu'il faudrait au moins éroder si les détruire paraît trop ambitieux.

Or, précisément, nombre des quartiers en difficulté s'ils apparaissent aux Lyonnais en général et même à certains de ceux qui y logent comme négativement marqués, sont pour beaucoup de leurs habitants des espaces de vie qui ont une histoire. Ce sont des lieux de vie d'autant que, on l'a vu, le travail ayant perdu de sa capacité de structuration sociale, le quartier où l'on habite devient la référence prépondérante de son appartenance à l'agglomération et que, de bon ou de mauvais gré, il n'est pas si facile d'en partir si on le souhaitait. En tant que tels ils sont valorisés, aimés, on s'y attache et, pour beaucoup, ils sont porteurs de ces images que chacun porte en soi ; souvenirs d'enfance, de l'école, de là où s'est apprise la vie sociale. Les quartiers sont gros d'une vie urbaine au double sens de la vie en ville et de l'urbanité. Ils sont gros aussi d'une mémoire collective car, existant pour certains depuis les années 1960, pour d'autres depuis les années 70 ce qui fait tout de même 20 ans, ils sont doublés, dans l'esprit de leurs habitants, de l'image d'un espace dont les caractéristiques sont de l'ordre de celles du village que beaucoup

d'entre nous, parce que d'une origine rurale plus ou moins lointaine, porte profondément dans nos souvenirs, souvent reconstruits. Il y a là une potentialité latente qu'il faut mettre en valeur car elle est à la fois identité pour les habitants et facteur de leur arrimage à la ville, au Grand Lyon, arrimage ou attachement.

Du reste, le succès des défilés liés à la biennale de la danse qui ont mobilisé et les habitants des quartiers de la périphéries et les spectateurs de l'agglomération, prouve cet attachement. Il faut se faire reconnaître de sa ville, en tant que de ses habitants, qui ont un passé de quartier et qui portent en eux, comme une richesse, tout ce qui leur a été transmis et confié par leurs ancêtres du Maghreb, de Turquie, d'Afrique, comme du Portugal ou d'Espagne, l'équivalent de ce dont les français de souche sont si fiers et revendiquent, leurs racines savoyardes, ardéchoises, bretonnes ou d'ailleurs.

Sans doute la prise en compte de cette légitime fierté d'être à la fois de Lyon et d'ailleurs, peut paraître secondaire par rapport aux problèmes de l'emploi, du travail, du logement mais son avantage essentiel c'est que, pour un faible coût, elle dépend totalement des habitants et de leurs édiles, comme les nouvelles formes à inventer de la démocratie locale. Il n'y pas à attendre une impulsion d'ailleurs ; ici le troisième millénaire dépend des Lyonnais.

